

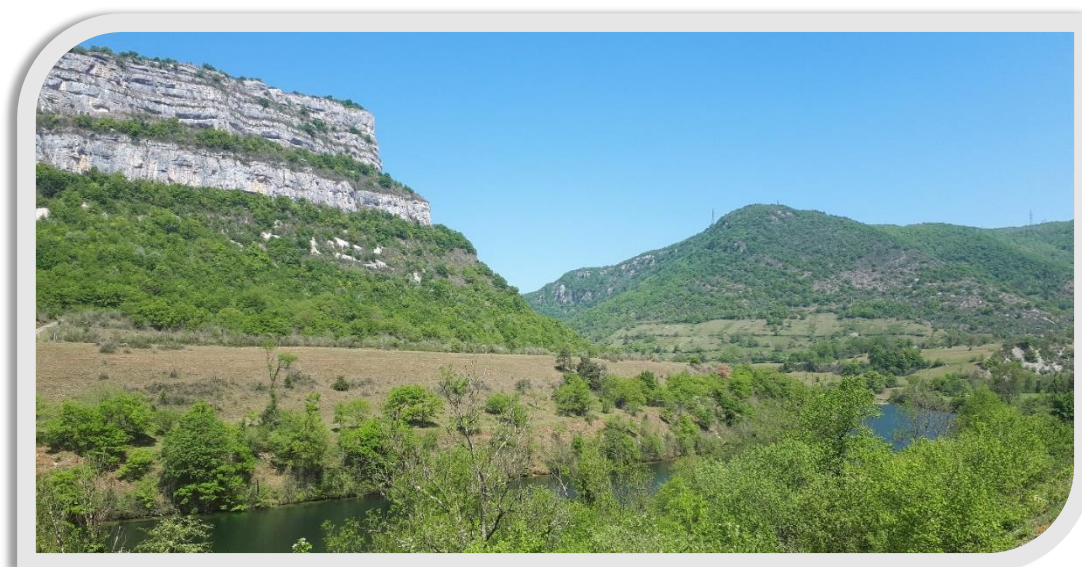
Les chauves-souris en falaises, note à l'attention des grimpeurs.

Les chauves-souris sont des petits mammifères volants et insectivores. Sur les 36 espèces présentes en France, **31 espèces sont présentes en Rhône-Alpes.**

Les chauves-souris en falaises :

Les chauves-souris peuvent fréquenter les fissures, trous et écaillés rocheuses. **Elles fréquentent ces milieux toute l'année**, que ce soit pour la mise bas en été, le gîte diurne en période de transit (printemps et automne) ou pour hiberner durant tout l'hiver.

Figure 1 : Exemple de falaise favorable aux chauves-souris avec zone de chasse à proximité.



Plusieurs espèces sont susceptibles de fréquenter les falaises, mais deux sont tout particulièrement inféodées au milieu rupicole, il s'agit du Molosse de Cestoni et du Vespère de Savi.

Figure 2 : Molosse de Cestoni et Vespère de Savi © Yoan Peyrard



Des espèces protégées mais menacées :

Plusieurs menaces pèsent sur les populations de chauves-souris :

- Les menaces directes : les collisions (avec véhicules, trains et éoliennes) l'empoisonnement par les pesticides (insecticides et traitement des charpentes), la destruction des gîtes (grottes, bâtiments, arbres creux...);
- Les menaces indirectes : l'altération des zones de chasse (haies, prairies, forêts...), la diminution des ressources alimentaires (insecticides...), la modification des gîtes et le dérangement des individus.

Il existe aussi des menaces spécifiques aux milieux rupestres :

- Causes et prédatons naturelles (éboulement, chutes de pierres ...);
- Purges des fissures et écaillés, pose de grillages de protection;
- Dérangement lors de l'aménagement des falaises ou lors d'activités de pleine nature (escalade, via ferrata ...).

Quels sont les indices de la présence de chauves-souris ?

Le guano : crotte de la taille de grain de riz, ressemblant à des crottes de souris mais brillantes et friables car composées de fragments d'insectes.

Les restes de repas : ailes de papillons sans le corps, pattes d'araignées.

Les cris audibles : semblables à de petits grésillements, liés aux dérangements ou à la communication entre individus.

Les observations directes d'individus vivants dans les gîtes ou en vol, l'observation de cadavres.

Que faire pour participer à leur préservation ?

En tant que grimpeur :

- Faire demi-tour ou éviter de passer à proximité d'un gîte occupé par une ou des chauves-souris ;
- Localiser les gîtes observés pour les contourner ;
- Signaler la découverte de chauves-souris en falaise auprès de la LPO via ce formulaire :



En tant qu'équipeur :

- Limiter les purges ;
- Limiter les aménagements sur les parois en surplombs, plus favorables aux chauves-souris ;
- Avant d'équiper, s'assurer de l'absence de chauves-souris sur le tracé des nouvelles voies. Vérifier dans les fissures, noter la présence de guano (crottes) et tendre l'oreille aux cris audibles. Pour confirmer l'absence de chauves-souris, vous pouvez aussi observer la falaise à la tombée de la nuit pour repérer la sortie d'individus.